



Dégats provoqué par le ruissellement des eaux pluviales

Par **alain63**, le **24/01/2009** à **12:19**

Bonjour,

Je suis riverain " inférieur " d'une autoroute : l'autoroute est en fait séparée de ma propriété par un chemin communal . La construction de cette autoroute a nécessité la construction de remblais . Cette modification d relief entraine une quantité d'eau pluviale reçue sur ma propriété bien supérieure à celle qui serait arrivée naturellement.

Ce ruissellement abondant (l'autoroute drainant les eaux pluviales sur 400 Mètres et sur la largeur de 5 voies) provoque en lisière de ma propriété un ravinement excessif avec détérioration des "berges " du fossé par creusement : le creusement atteint plus d'un mètre en certains points...

Que puis je faire ?

Merci